

Suite à un préavis de grève déposé par les organisations syndicales nationales, les personnels de l'établissement se mobiliseront jeudi 9 avril 2015. Le service de restauration ne sera assuré que pour les élèves internes. Les élèves demi-pensionnaires devront prévoir leur repas pour ce jeudi 9 avril 2015 au midi. La salle de restauration leur sera, bien évidemment, accessible. Le coût de ce repas sera déduit du forfait de la demi-pension pour les élèves demi-pensionnaires.

La Conseillère Principale d'Education.